



École Pierre Sauvage Conseil d'école du 14/10/19

Étaient présents : GREGOIRE Sylvie, BAUER Evelyne, CARLIER Samuël, DRAHONNET Michel, ADDA Hervé, GUERY-DEVOS Delphine, TROUSSELLE Françoise, GILBERT Laurent, PETIT Isabelle, BAUDOUIN Guénolla, TOUPET Marjolaine, VERET-MESSERSCHMITT Sarah, BERTOLO Stéphanie, HENRIQUES Noémi, POZZOLO Sandrine.

Étaient excusés : BOUZZAOUI Anissa, ZAWARTKA Thierry, PECHO Clémence.

Bilan de rentrée

La rentrée s'est bien passée, dans un climat satisfaisant avec des enfants heureux de retrouver leurs maîtres et maîtresses et inversement.

141 élèves, effectifs stables (6 élèves de moins qu'en 2018).

CP/CE1 : 18/6 : 24 CE1: 24 CE2: 22 CM1 : 29 CM2 : 30 ULIS : 12

Nouveau cours double en CP/CE1. Grosse cohorte de CP qu'il a fallu suivre cette année. CP/CE1 Mme Grégoire 24 élèves, CE1 Mme Bauer 24 élèves. L'Ulis n'est plus considérée comme une classe mais comme un dispositif à l'intérieur de l'école dont la coordination est confiée à une enseignante. Les élèves sont inclus dans les classes ordinaires de l'école. (2 élèves en CE1, 3 en CE2, 2 en CM1 et 6 en CM2).

AVS (Auxiliaire de vie scolaire) : personne nommée pour suivre des enfants en situation de handicap pour un certain nombre d'heures d'accompagnement en classe.

1 en CP et 1 en CM1. 1 personne va arriver en CP. Si des assistants sont aujourd'hui amenés à renforcer l'équipe éducative c'est qu'il y a des plus en plus de situations de handicap au sein des écoles. Cela demande un important travail, également sur le plan administratif. Ces enfants devraient pour certains être en Ulis mais par manque de places ils sont placés dans des structures normales. En Ulis certains élèves pourraient eux-mêmes être en établissements spécialisés mais il y a beaucoup d'attente pour eux aussi. A l'issue de l'école primaire, ces enfants peuvent se retrouver en 6^e normale et c'est alors très compliqué pour eux.

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) : activités de soutien pour les élèves en difficulté passagère, avec des enfants qui changent au fil de l'année et des besoins. Activités basées autour de la lecture.

Ces activités sont mises en place dans chacune des classes.

Tour de classe (ressentis, projets de classe)

CP : double niveau (5 CE1) mais cela se passe très bien car les anciens CP aujourd'hui en CE1 sont très autonomes et agréables.

Les projets en CP : écocitoyenneté en parallèle du projet de l'école. Présentation du tri sélectif par des intervenants de l'Arc. Travail de thématiques comme le respect de la nature, projet autour du coin jardin comme en 2018.

Projets culturels en lien avec le musée Vivenel, déjà une première sortie et une animation sur les contes et mythologie de différents pays. Peut-être un montage d'exposition dans la bibliothèque. Animation à venir sur l'Égypte ancienne et des momies. Animation sur la découverte du vieux Compiègne. Animation sur la Grèce antique : iconographie des productions d'art grec. Deux animations en art plastique : la touche et l'utilisation des couleurs en peinture. A confirmer, une animation sur la naissance de l'écriture. La prise de conscience de l'importance de l'écriture se fait au CP et cette animation leur fait comprendre que l'écriture vient de très loin dans le temps.

Sport : piscine tout le 1^{er} trimestre. Jeux collectifs de mi-novembre à fin janvier dans une salle de l'Etat-major. Pas de réponse pour le stade d'athlétisme. Souhait d'aller à la patinoire. Les 2 activités tir à l'arc et patinoire ont été rejetées par l'OCCE (structure qui garantit le bon fonctionnement financier des coopératives d'école). Cet organisme a décidé que le sport n'a pas à être payant pour des écoles et des enfants. Une demande a été faite à la mairie pour trouver un arrangement. La Mairie a proposé qu'on ne fasse plus payer les enfants pour les activités mais que ce soit l'école qui prenne en charge le transport. Ce dernier représentant un coût important l'école n'a pas choisi de consacrer tous ses moyens à du transport en 19/20.

Il faut tendre à trouver des activités qui vont bénéficier à tous.

Spectacle au CACCV de danse en février avec période d'expression corporelle de fin avril à mi-juin.

CE1

Intégration des 5 élèves qui étaient en CP/CE1 l'année dernière.

2 élèves d'Ulis en français et mathématiques le matin + 2 élèves avec AVS.

Axes de travail : la protection de la nature avec la présentation des messagères du tri mardi dernier. La relation homme / animaux et la projection du Film *Mia et le lion blanc* dans le cadre du festival du film et un atelier pour fabriquer un hôtel à insectes.

Projets culturels : Dans le prolongement du projet CLEA, premier spectacle le 11 octobre avec les *Contes Chinois* de Chen Jiang Hong au CACCV + expo à visiter le 15/10.

2^e spectacle au Théâtre Impérial en avril 2020 : *Alice au pays des merveilles* avec chœur d'enfants (collégiens de Gaétan Denain) + Visite du Théâtre Impérial, rencontre de l'équipe artistique et des collégiens (demande en cours).

Visites du Musée Vivenel.

Sport : piscine jusqu'en décembre, puis activités au gymnase de l'état-major et football en en dernière période.

CE2 :

Il n'y a jamais eu aussi peu d'élèves dans cette classe. 5 garçons seulement. Très calme, voire trop calme. C'est lent. Les enfants ne sont pas toujours connectés. Les enfants les plus éveillés dans la classe sont peut-être ceux qui sont le moins connectés à la maison.

C'est une constatation générale depuis ces dernières années mais le phénomène est plus visible en petit effectif. On se sent bien quand même dans cette classe mais le niveau est moyen. 5 élèves sont en assez grande difficulté. 2 enfants signalés, 1 en AVS. Quelques élèves moteurs mais minoritaires.

Projets : Musée Vivenel autour de thèmes historiques : préhistoire, antiquité, naissance de l'écriture, arts plastiques (peinture). La classe participera à un projet avec le festival des forêts avec les CM1 et les Ulis autour du thème mythes et légendes. Animation musicales, visites et en fin d'année rencontre entre écoles. Classe de neige en janvier. Piscine au 1^{er} trimestre. Badminton au collège Ferdinand Bac. Foot et rugby en 4^e période. Intervention espérée de l'animateur pour aborder la robotique, etc. Classe de neige.

CM1 : 29 élèves

Elèves volontaires, toujours prêts à participer. Le niveau est bon, il y a quelques élèves en difficulté mais ils font des efforts.

Projets : animation de l'Arc autour du tri, le musée Vivanel, la thématique du moyen âge (nombreux vestiges à Compiègne), le festival des forêts, la classe de neige. Atelier d'art plastique. Handball, piscine, athlétisme.

Ulis : 12 élèves dont 6 nouveaux. Bientôt un 7^e.

Il y a beaucoup de niveaux différents. La classe est plus calme que l'année dernière.

Projets : sorties au Musée Vivanel, intervention d'une plasticienne dans la classe, participation au projet avec le festival des forêts, jardinage avec la classe de Mme Grégoire.

CM2 : classe hyper sympathique, travailleuse, à l'écoute, disciplinée. La bonne surprise de ce début d'année qui se confirme. Elèves intéressés, intéressants, motivés, respectueux des intervenants en classe et à l'extérieur. Très bien malgré une grosse classe de 30.

Projets : mise en place de la classe de neige pour 3 classes.

Liaison avec le collège car depuis l'année dernière le cycle 3 porte sur les niveaux cm1 cm2 et 6^e. Cette liaison impose de travailler avec le collège autour d'outils et de projets communs. Cela représente une belle avancée pour casser la fracture entre le primaire et le collège. Nous sommes en attente de proposition d'enseignants du collège. Nous en reparlerons lors du second conseil.

Projets avec Mme Dauchelle qui est présente le vendredi (Musée Vivanel).

Sport au gymnase de l'état-major. C'est une chance d'avoir ce gymnase à proximité qui réduit les temps de transport. Handball avec un intervenant du club de Compiègne, piscine, ski, football, endurance et en parallèle initiation au swim & run.

Cadre commun du projet d'école

Le projet a commencé en 2018, il ira jusqu'en 2020 ou 2021. (La durée est de 3 ans mais le démarrage peut être plus long en fonction du temps de validation).

3 points :

- Coopérer partager
- Faire acquérir une culture morale et civique commune au sein de l'école
- Utilisation des supports numériques dans les pratiques pédagogiques et dans la liaison école/enfants/parents

Les actions en rapport avec chacun des axes :

- Une école écocitoyenne : L'école travaille dans ce sens depuis des années (potager depuis 20 ans).
 - o Le tri des déchets, poubelles de différentes couleurs dans la classe, composteur.
 - o Les poubelles se remplissent vite avec les consommables des élèves. Le composteur se remplit bien aussi. Les enfants sont vraiment acteurs. Proposition de substituer progressivement les emballages plastiques du quotidien par des contenants responsables (gourdes, gobelets en carton).
- Silence on lit... : une demi-heure de lecture tous les après-midis.
- Un ENT pour tous. toutemonannée.com : développement de nouveaux outils de communication, notamment pour faire la liaison avec les parents.
- Liaison maternelle : lecture par des CE1 pour des enfants de maternelle.
- Création de jeux sportifs.

Evaluation CP et CE1

La première évaluation a eu lieu dès la 2^e semaine (16/09). Les CP sont évalués 2 fois (sept et janvier), les CE1 une seule fois. Evaluation en français et mathématiques pour voir où en sont les compétences de ces enfants. Objectif : définir des groupes de besoins spécifiques.

CP/CE1 : résultats donnés très récemment : cahiers d'exercices d'orthographe, compréhension à haute voix. Mathématiques, géométrie, calcul, problèmes à résoudre. Résultats très bons en CP. 1 élève sur les 5 CE1 aura besoin de soutien. Pour les autres très bon niveau.

CE1 : même évaluation que l'année dernière. Existence de cahiers adaptés pour les enfants avec AVS. Résultats bons. En lecture à voix haute, présence de 2 épreuves d'une durée de 1 minute où il faut lire le plus de texte possible. Ce sont les 2 exercices qui mettent le plus en échec les élèves.

Le support papier des évaluations est encodé sur une plateforme par les enseignants et les résultats sont générés au niveau du ministère. Histogramme horizontal : si la barre correspondant à l'exercice va loin c'est que l'élève a réussi.

Sécurité à l'école et transfert de responsabilités

Il existe deux sortes de surveillance à l'école :

- 1- La surveillance passive : (surveillance des cours de récréation et soins donnés aux enfants) chutes, bobos etc. Les soins ne peuvent se faire qu'avec de la glace. Pas de crèmes à cause des allergies.
- 2- La surveillance active : (exercices d'évacuation et de confinement) anticiper les différentes situations d'urgence auxquelles les enfants peuvent être confrontés.
- 3- 4 exercices à travers le plan PPMS (plan particulier de mise en sûreté).
 - 2 exercices d'évacuation (dont 1 dans les 15 jours après la rentrée – classe, récréation, bibliothèque ou lieux divers) : le 13/09 a eu lieu un exercice d'évacuation. Au signal d'alarme, la sortie sur le parvis des minimes s'est effectuée en 1min43 ce qui est un bon temps.
 - 1 exercice attentat
 - 1 exercice de confinement (exemple vapeurs toxiques à Rouen). Plusieurs sites Seveso dans le périmètre (dont Trosly Breuil).

Transfert de responsabilités

4x dans la journée les enfants sont sous l'entière responsabilité de l'école :

8h25 : les enfants entrent à l'école et sont sous la responsabilité du directeur et des enseignants.

11h35 : les élèves sortent de l'école et sont sous la responsabilité de leurs parents.

11h35-13h20 : les rationnaires sont sous la responsabilité de la mairie de Compiègne et par transfert des surveillants de cantine.

En cas de problème plus grave (accident) : la famille doit solliciter son assurance en premier

13h20/16h20 : les élèves sont sous la responsabilité du directeur et des enseignants.

16h20 : les enfants sortent de l'école et sont sous la responsabilité de leurs parents.

16h20/18 h20 : les enfants inscrits à l'accueil du soir sont sous la responsabilité de Coopérative Scolaire du Compiègnais et par transfert des enseignants chargés de cet accueil.

Présentation du PPMS

Vote du PPMS : approuvé à l'unanimité.

Règlement intérieur :

Aucune modification par rapport à l'année dernière.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

La vigilance de tous est portée sur l'utilisation du téléphone portable puisque depuis l'année dernière de plus en plus d'élèves en ont.

Vote des chartes d'utilisation d'internet : approuvé à l'unanimité

Classe de neige Crest-Voland : du 17 au 25 janvier 2020

Départ de 3 classes. Il est prévu un retour à 2 classes après le départ en retraite de M. Drahonnet. 77 enfants dont 3 élèves de l'ULIS (effectif approximatif servant à définir le budget). 6 parents, 3 enseignants.

Le budget a augmenté de 3000 euros en 2 ans. Ceci étant dû à la hausse du coût du transport.

Le budget difficile à anticiper à cause du prix du carburant. Les chauffeurs ont maintenant obligation d'être hébergé à mi-chemin pour effectuer la rotation (et non plus comme avant au repos à côté d'un 2e chauffeur).

BUDGET GENERAL			88 personnes	
BUDGET CREST-VOLANT. Du 18 au 24 janvier 2020			77 élèves	2 chauffeurs
			9 accompagnateurs	
			86 personnes	
DEPENSES			RECETTES	
HEBERGEMENT	223€ X 86	€19 178,00	COOPERATIVE GENERALE	€860,00
Matériel				
COURS DE SKI		€7 686,00		
TRANSPORT		€13 842,00	BOURSE VACANCES MAIRIE	€5 880,00
Mairie	12 438,00 €		84X70 enfnts	
Ecole	6 740,00 €		FAMILLES	€40 152,60
FORFAITS		€5 716,20	TOTAL	€6 740,00
TOTAL		€46 422,20		
BALANCE		€39 682,20		
PRIX PAR ENFANT	518	€515,35		

Les familles participeront en fonction de leur quotient familial (voir ci-après). La mairie versera le complément.

Il était question que les élèves ne bénéficient plus de la bourse des vacances traditionnellement allouée par la Mairie à partir du moment où ils partaient au moins une fois en séjour. Cela représentait pas moins de 6000 euros il y a 2 ans versés à la coopérative de l'école.

La manifestation « Mets tes baskets pour faire bouger l'école » est née pour tenter de compenser ce manque financier.

Finalement le Maire a prévenu tout récemment que la bourse des vacances serait quand même versée cette année. La manifestation de samedi est maintenue et servira à alléger le budget des familles.

La coopérative participe à hauteur de 10 euros par enfant

La bourse vacances à hauteur de 84 euros par enfant.

La participation des familles sera donc de 383,32 € maximum par enfant, soit seulement 25 euros de plus qu'il y a 2 ans. Ce budget a été validé par la mairie de Compiègne et l'inspection académique.

Quotient familial	Coût du séjour	
	Ville	Famille
Moins de 486,61 €	409,22 €	108,78 €
de 486,62 € à 624,12€	357,42 €	160,58 €
de 624,13 € à 797,31 €	300,44 €	217,56 €
de 797,32 € à 1019,80 €	243,46 €	274,54 €
de 1019,81 € à 1326,62 €	191,66 €	326,34 €
plus de 1326,63 €	134,68 €	383,32 €
Hors Compiègne	0,00 €	518,00 €

Vote du budget : approuvé à l'unanimité.

Elections des parents d'élèves

234 inscrits

134 votants

41 bulletins blancs ou nuls

Taux de participation à 57,26%.

Manifestations de l'école

Samedi 19 octobre 9h30-11h30 : « Mets tes baskets pour faire bouger l'école »

Marché de Noël vendredi 13 décembre à partir de 18h avec une chorale

Fête de l'école samedi 27 juin 2020

Coopérative scolaire

3373,88 € au démarrage de l'année scolaire (gestion par Mme Grégoire)

-303 € abonnements classes (Bayard)

-900 € régie d'avance des classes (150 € par classe dépensés en fonction des projets de classe. Comptabilité de chaque classe ventilée ensuite dans les comptes de la coopérative générale).

Contrôle des comptes effectué par mesdames Véret et Pécho en présence de madame Grégoire le 16/09/19. Ce contrôle a montré la gestion financière saine de l'école.

Les comptes ont ensuite été validés par l'OCCE, organisme de tutelle à Beauvais.

Activités périscolaires

Cantine de la baguette : 2 services ne pouvant excéder 110 rationnaires.

Départ des plus jeunes à 11h40 puis les CM2.

Moins d'enfants que l'année dernière donc moins de bruit.

Sentiment d'avoir une équipe mairie plus soucieuse des enfants qu'avant.

La mairie a un projet de professionnalisation des accompagnateurs pour que ce ne soit plus des vacataires, ce qui permettrait à la fois que ces personnes aient un travail pérenne et que ce soit aussi un levier pour mieux les encadrer.

Accueil du soir : 85 inscrits pour 5 animateurs. Cet accueil est périscolaire est gérée par la Coopérative Scolaire du Compiègnais (qui gère également le périscolaire des écoles de Hersan, Augustin Thierry, Hammel, St Lazare, Le Meux, Longueil Ste Marie et Trosly Breuil).

Lundi : 52 élèves

Mardi : 55 élèves

Jeudi : 53 élèves

Vendredi : 47 élèves

Point sur les travaux effectués à l'école

Les petits travaux d'entretien (fuites, etc...) se font régulièrement.

La construction de l'escalier sur la partie haute de l'école, qui sert aussi de sortie de secours a été terminée cet été.

Un arbre devra être planté dans la cour de derrière : Pour remplacer celui abattu l'année dernière et pour atténuer la chaleur de l'été.

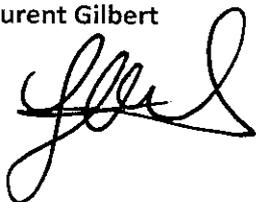
Branchement (en cours) d'un vidéoprojecteur en classe de CE2. Demandé depuis plus de 5 ans et toujours pas réalisé.

Le conseil se termine à 21h 15.

Prochain conseil d'école le lundi 16 mars 2020 à 19h.

Le secrétaire de séance

Laurent Gilbert



LEON PIERRE CHAVAGE
2, impasse Laly
60200 COMPIEGNE

Le président du Conseil



Hervé Adda